



41 Avenue Félix Baert 59380 BERGUES
Tél : 03.28.68.62.99 Fax : 03.28.68.53.19
Email : Stjean.residence@wanadoo.fr

NUMÉRO DU MARCHÉ :

--	--	--	--	--	--	--	--

**APPEL D'OFFRES
ACTE D'ENGAGEMENT**

Marché de Fournitures et Services

LOT N°.....

ACTE D'ENGAGEMENT

Identification de la collectivité qui passe le marché :

Résidence Saint-Jean - EHPAD de Bergues
41, Avenue Felix Baert
59380 BERGUES

Objet de la consultation : Fourniture de denrées alimentaires

Représentant du pouvoir adjudicateur : Madame La Directrice de l'EHPAD de Bergues

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du code des marchés publics : Madame La Directrice de l'EHPAD de Bergues

Comptable assignataire : Le comptable de l'établissement

Imputation budgétaire :

Procédure : Appel d'Offres Ouvert en application des articles 28 et de l'article 77 du Code des Marchés Publics

Marché n° (ne pas remplir) :

N° du lot :

Désignation du lot :

ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

Je soussigné,

M
.....
.....
.....

après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) en date du 09/07/2015 et des documents qui y sont mentionnés ;

M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du code des marchés publics dans un délai de 8 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par le pouvoir adjudicateur.

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

(à remplir uniquement par les groupements solidaires)

Nous soussignés,

M
.....
.....
.....

M
.....
.....
.....

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) en date du 09/07/2015 et des documents qui y sont mentionnés ;

NOUS ENGAGEONS à produire, si notre offre est retenue et si nous ne les avons pas déjà fournis à l'appui de notre offre, les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du code des marchés publics dans un délai de 8 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui nous en sera faite par le pouvoir adjudicateur

NOUS ENGAGEONS sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées.

L'Entreprise est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

B - PRIX

Les prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

(Si paiement sur un seul compte) JOINDRE UN RIB

- du compte ouvert au nom de
- sous le numéro
- Etablissement détenteur du compte :
- Adresse :

.....
.....

(Si paiement sur plusieurs comptes)

- En ce qui concerne l'exécution des prestations (ou lots) suivants.....
- du compte ouvert au nom de
- sous le numéro de compteCode Guichet.....
Code Bancaire
- Etablissement détenteur du compte :

.....

- Adresse :

.....
.....

Les paiements seront effectués en EUROS.

Origine des fournitures : *(rayer les mentions inutiles)*

- Pays de la CE, France comprise ;
- Pays signataires de l'accord AGETAC, CE exclue (Canada, Etats-Unis, Hong-Kong, Israël, Japon, Norvège, Singapour, Suisse) ;
- Autre :

J'affirme/nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- ◆ mes (nos) torts exclusifs, ne pas tomber
- ◆ ses torts exclusifs, que la société/ le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- ◆ leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions découlant des articles 44, 45 et 47 du code des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

C- DUREE

Le marché prend effet au 01 janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, et pourra être renouveler deux fois pour une période d'un an, sur décision du pouvoir adjudicateur.

D – DÉLAI

Le début ainsi que le délai de livraison des fournitures sont fixés dans chaque bon de commande.

Les bons de commande peuvent être notifiés jusqu'au dernier jour de validité du marché.

La durée d'exécution maximale du(des) dernier(s) bon(s) de commande émis dans le cadre du marché est fixée à 15 jours.

Fait en un seul original

A le

Le titulaire :

Le pouvoir adjudicateur:

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"+ cachet